



Communiqué de Dominique LESPARRÉ, maire de Bezons

NOUS NE LES LAISSERONS PAS ALLER EN PRISON !

J'ai signé, comme beaucoup d'entre vous, l'appel de la CGT exigeant la relaxe des 8 ex-salariés de l'entreprise Goodyear condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois ferme pour avoir voulu empêcher la fermeture de leur usine. J'appelle l'ensemble des salariés de Bezons, les militants syndicalistes et associatifs, la population, pour qu'ensemble nous nous opposions à la criminalisation de l'action syndicale et marquions notre entière solidarité envers ces syndicalistes qui luttent contre les logiques des puissances de l'argent.

Pour la première fois depuis un demi-siècle, des peines de prison ferme ont été requises à l'encontre de syndicalistes voulant empêcher la fermeture de leur usine et les licenciements de 1143 salariés. Cela n'a pu se faire qu'avec l'autorisation du chef de l'Etat et de son gouvernement, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes contre ces ouvriers qui avaient retenu quelques heures durant des dirigeants de l'entreprise.

Cette attaque contre des syndicalistes est en pleine cohérence avec la volonté affichée du gouvernement de s'attaquer aux droits des salariés, inscrits dans le Code du travail.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR le gouvernement tente le bâillon et l'intimidation.

La mission première de tout syndicaliste est de défendre les salariés et l'outil de travail. De faire des propositions pour maintenir et développer l'emploi et l'activité économique. Cet engagement est plus que jamais à défendre à l'heure où les stratégies des actionnaires, affairistes et liquidateurs, ne visent qu'à faire le maximum de profits sur le dos des salariés.

NON, défendre 1143 salariés, des centaines d'emplois induits, des centaines de familles, ce n'est pas un délit. Ces syndicalistes ne sont pas des bandits !

Lorsque les libertés syndicales sont attaquées, ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints. Cela est intolérable ! Ces huit militants doivent être relaxés. Partout en France se forment des comités de soutien. Bezons, de par son histoire sociale et politique, se doit d'en être !

C'est pourquoi je vous appelle à un rassemblement de solidarité et à la constitution d'un comité de soutien le plus large possible :

MERCREDI 27 Janvier à 18h30 - Salle Aragon,

Je compte sur vous !

Pour signer la pétition :

Mon blog : dominiquelesparre.com

Le site de la Ville : www.ville-bezons.fr